nous constatons l'absence d'un *principe purgatif;* les substances les plus diverses (huiles, corps mucoso-sucrés, résines, sucs propres, principes extractifs), étant susceptibles d'agir d'une façon analogue sur les sécrétions intestinales.

Les purgatifs salins, huileux, résineux constituent trois groupes assez naturels sous le rapport de leur ressemblance physique, de leur provenance, et aussi de la nature des effets purgatifs qu'ils produisent. Les euphorbiacées, les rhamnées, les cucurbitacées, les convolvulacées, les jasminées, les polygonées et les légumineuses sont les principales familles qui fournissent des agents purgatifs.

On a cherché à les distinguer en groupes fondés sur la nature de la sécrétion qu'ils stimulent de préférence. Les anciens reconnaissaient des *cholagogues* donnant des selles bilieuses (1); des *hydragogues*, des selles séreuses; des *phlegmagogues*, des selles abondantes en mucus; des *mélanagogues*, dans lesquelles prédominait l'atrabile, et des *panchymagogues* paraissant agir, et pour une part à peu près égale sur les diverses humeurs de l'intestin et de ses glandes annexes. Cette division est devenue surannée, mais elle répond toutefois à certains groupes assez naturels, sauf bien entendu celui des mélanagogues.

Comment agissent les purgatifs? Les explications mécaniques de Poiseuille qui ne voit que des faits d'osmose dans l'action purgative, faits en quelque sorte indépendants de la vie, sont manifestement étroites; déjà fort con-

(1) M. C. Paul avait considéré le *podophyllum* ou son principe actif, le *podophyllin* comme ayant une action *cholagogue*, mais cette propriété lui a été refusée par les expérimentateurs anglais, qui ont constaté seulement la propriété purgative de ce médicament et son efficacité contre la *constipation*, indication peu précise et dans laquelle l'analyse thérapeutique devra introduire un peu de jour (*Société de Thérapeutique*. Paris, 1873).

testables pour les purgatifs salins, elles sont vaines pour l'huile de croton, le séné, les résines purgatives. etc. Il y a là une modification nerveuse entraînant à sa suite une hypercrinie intestinale. Celle-ci s'accompagne, suivant la nature du purgatif, d'inertie ou de contractions plus ou moins vives de l'intestin. Ces contractions ont été mesurées par Legros et Onimus, à l'aide d'expériences ingénieuses. Ils ont constaté que les contractions intestinales s'exagéraient sous l'influence de l'huile de croton et ne présentaient rien de semblable à l'occasion du sulfate de magnésie. Une autre question qui a été étudiée expérimentalement par MM. Moreau et Vulpian est celle de savoir si l'hypersécrétion intestinale est le résultat de l'action topique de la substance purgative. Ce dernier a entretenu la *Société de Biologie*, dans sa séance du 17 mars 1873, d'expériences dans lesquelles une anse intestinale ayant reçu une quantité déterminée d'une solution de sel d'Epsom, ou de résine de Jalap; et ayant été ensuite liée par les deux bouts, s'est trouvée, au bout de quelque temps, distendue par une quantité considérable de liquide. Il est permis de conclure de ces expériences que l'hypersécrétion intestinale est le résultat d'une action topique *directe* des substances purgatives ou d'une action topique, *indirecte*, quand ces substances ayant été introduites par une autre voie que par la voie gastro-intestinale sont portées par l'absorption au contact des glandules de l'intestin.

Si nous réunissons dans une vue d'ensemble les considérations relatives aux divers effets évacuants, nous voyons, en définitive, qu'ils consistent en une spoliation locale de la glande dont la sécrétion est entraînée, et en une spoliation générale qui joue un rôle de dépuration (pour employer un

mot dont le sens a vieilli) et qui exerce en même temps sur toute l'économie une hyposthénisation appréciable. On peut diviser ainsi les purgatifs :

1° *Purgatifs salins* à base de potasse de soude, de magnésie, subdivisés en sels purgatifs à acides végétaux (tartrates, sulfovinates, citrates), et en purgatifs à acides minéraux (sulfates, phosphates).

2° *Purgatifs salés* (chlorure de sodium, eau de mer, eaux minérales de Bourbonne, Salins, Balaruc.

3° *Purgatifs huileux* (ricin, croton, épurge, etc.).

4° *Purgatifs résineux* (jalap, scammonée, gomme-gutte).

5° *Purgatifs sucrés* (miel , mélasse, manne, mannite, neaux, casse).

III. Ecbéchiques (1) ou expectorants. — Ce sont les excitants de l'exonération bronchique. Je les partagerai en deux catégories :

1° Expectorants qui paraissent agir principalement sur l'abondance ou les qualités de la sécrétion primipare des bronches avec deux sous-divisions : *a.* — Antimoniaux (kermès, tartre, stibié). *b.* — Végétaux (scille, ipéca);

2° Expectorants qui paraissent agir principalement sur la la contractilité des muscles de Reisseissen et en augmentent l'énergie expulsive (noix vomique ; baumes ; gommes fétides ; gomme ammoniaque; stimulants hypercinétiques).

Il est bien certain que cette dernière catégorie d'expectorants sera subdivisée plus tard en deux groupes secondaires, suivant que ces agents facilitent l'expectoration en donnant du ressort aux fibres musculaires des bronches, ou bien en faisant tomber, comme dans l'asthme, l'état tétanique de ces fibres

(1) De ἐκ, indiquant une action expulsive et βήξ, toux.

qui emprisonne le mucus dans des tubes bronchiques contractés et empêche son rejet. Les antispasmodiques et les hypercinétiques répondraient à cette catégorie d'expectorants. Mais actuellement toute tentative pour établir cette distinction serait prématurée.

Quant aux expectorants de la première catégorie, ils semblent combattre cette altération particulière du mucus bronchique, qui le rend moins facilement avulsible par les efforts de la toux, et, l'interposant comme un enduit membraniforme entre l'air et les vaisseaux, compromet ainsi l'hématose. Quelque peu avancée que soit la chimie pathologique du mucus, il est permis de supposer que cette viscosité anormale qui se constate dans certaines pneumonies graves et dans divers catarrhes, tient à la surabondance de la *mucine*, ce principe particulier, auquel le mucus doit son aspect filant. Les anciens attribuaient le nom d'*incisifs* à toutes les substances qui leur paraissaient susceptibles d'*atténuer*, d'*inciser* les humeurs et de remédier aux obstructions viscérales, dont leur épaississement paraissait être la cause, doctrine grossière dont il ne me serait pas difficile de montrer les traces persistantes dans la thérapeutique contemporaine. Dans un sens plus restreint, étaient *incisifs* du mucus des bronches les médicaments qui le rendaient moins visqueux et, par suite, plus amovible, tels la scille, le polygala, le kermès, les agents vomitifs, la gomme ammoniaque. Il y aurait lieu de reprendre l'étude de ces agents et d'expérimenter les modifications qu'ils impriment au mucus par la comparaison attentive de la nature des crachats, avant et après leur administration.

IV. Ecdacryagogues. — Ce sont les agents qui provoquent

le larmoiement d'une manière directe, et indépendamment de la sternutation. (Ammoniaque, vapeurs d'oignon cru etc. (1).]

V. Ptarmiques. — Les ptarmiques, très-employés dans la médecine des derniers siècles, et oubliés bien à tort dans la nôtre, sont des médicaments âcres, qui mettent vivement en jeu la sensibilité de la pituitaire, et provoquent, d'une manière réflexe, une sorte de spasme énergique de toutes les puissances expiratrices, spasme qui a pour but de faire passer sur la pituitaire un courant d'air énergique de nature à la débarrasser de cette agression. L'éternuement est, à la pituitaire, ce que le vomissement est à l'estomac. La racine de pyrèthre, la staphysaigre, l'asarum, la bétoine, le poivre long, la marjolaine, le muguet, sans en excepter le tabac, sont les principaux sternutatoires qui se réunissent souvent dans des poudres composées, telles que celle de Saint-Ange, qui était classique à l'époque où les sternutatoires étaient en honneur.

VI. Ecmétriques (2). — Ces médicaments agissent par une action élective sur le tissu de l'utérus, le congestionnent, l'excitent à se contracter et deviennent ainsi des moyens provocateurs de l'avortement. Tels sont les ergots des céréales, les purgatifs drastiques, la rue, la sabine, et peut-être aussi, dans une certaine mesure, le sulfate de quinine (3).

(1) L'ognon cru (*Allium cepa*) exerce sur la glande lacrymale une stimulation spéciale qui lui a valu l'épithète de *lacrymosa*. Il est étonnant que cette propriété si curieuse n'ait jamais été utilisée en médecine dans les cas d'amblyopie, de xérophthalmie, ou à titre de substitutif dans les conjonctivites ou kératites rebelles. J'y ai eu recours plusieurs fois au début de l'amaurose de forme torpide et dans les ophthalmies chroniques.

(2) De ἐκ et μήτηρ, utérus.

(3) L'action abortive du sulfate de quinine est admise par un bon nombre de médecins et je ne puis douter, pour mon compte, de l'action très-réelle exercée par ce médicament sur les fonctions de l'utérus. Je le considère comme un de nos emménagogues les moins faillibles.

§ 8. — Médicaments algopoïétiques (1).

Ces médicaments sont les agents de la contrefluxion douloureuse, c'est-à-dire de la production intentionnelle de la douleur sur un point pour réveiller le cerveau, l'arracher à une absorption dangereuse, comme dans l'état soporeux des fièvres graves des empoisonnements par les stupéfiants. Ces médicaments se confondent avec ceux de quelques-uns des groupes précédents. On peut les subdiviser en :

1° *Physiques* (chaleur, faradisation cutanée);

2° *Médicamenteux* proprement dits (tous les rubéfiants, vésicants et caustiques).

§ 9. — Médicaments délirants.

Ce sont des agents susceptibles de produire artificiellement du délire ou des hallucinations, qui se substituent à un délire ou à des hallucinations spontanés. Tels : l'alcool, les éthers, l'opium, la morphine, la belladone, le haschich. Michéa, et plus récemment Voisin, ont montré le parti que l'on pouvait tirer de ces modificateurs de la vie cérébrale dans quelques-unes des formes de l'aliénation.

On peut admettre parmi les médicaments susceptibles de produire un délire artificiel, les catégories suivantes :

1° *Alcooliques* (alcools, vins, ivraie tremblante).

2° *Solaniques* (belladone, datura, jusquiame).

(1) De ἄλγος, douleur, ποιεῖν, créer.